

## Décision portant nomination d'un assistant de prévention dans une unité du CNRS

---

LE DIRECTEUR

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° INS110516DAJ du 5 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

**Vu** la décision n° DEC111163INSHS du 7 juin 2011 nommant Monsieur Jérôme KALFON directeur de l'unité mixte de service n°3036,

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 17 décembre 2009,

**Considérant** que Monsieur **Marc SEBBAN** a suivi la formation initiale d'ACMO organisée par la délégation Paris A, du 24 au 26 novembre 1998 et du 12 au 14 janvier 1999,

DECIDE :

Article 1 : Monsieur **Marc SEBBAN**, TCS  
est nommé assistant de prévention dans l'unité du CNRS UMS 3036, à compter du 1er janvier 2011 et jusqu'au 31 décembre 2014.

Monsieur **Marc SEBBAN** exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe I.4.3. de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Monsieur **Marc SEBBAN** est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Ivry, le 1<sup>er</sup> juillet 2011

Jérôme KALFON, directeur de l'UMS  
3036  
(Visa et cachet)

Visa de Alain MANGEOL, délégué régional Paris A

Visa de Axel KAHN, président de l'Université René Descartes  
Paris 5